

Tonner Drones conserve sa participation dans Elistair

Schiltigheim, le 31 mars 2025 à 08h00, Tonner Drones (la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a pu convenir d'un amendement final au contrat de règlement avec l'ancienne direction pour conserver son nombre initial de 11,4 % d'actions Elistair.

En septembre 2024, Tonner Drones et son ancienne direction ont décidé de se séparer. À ce moment-là, la trésorerie de l'entreprise était faible et il a été décidé de céder 50 % de sa participation dans Elistair à Ott Heritage et Bradley Taylor en échange de 800 000 € de créances qu'ils détenaient sur l'entreprise.

Aujourd'hui, Tonner Drones dispose d'une solide trésorerie et, entre-temps, la cession des actions d'Elistair n'était pas encore finalisée. Cela a ouvert la possibilité de dénouer de la transaction. Tonner Drones versera 471 463 € et conservera sa participation initiale de 11,4 % dans la société française de drones Elistair. Ce paiement a finalisé l'accord transactionnel.

La direction a pu prendre la décision de conserver la participation de Tonner Drones dans Elistair car la trésorerie (équivalents de trésorerie inclus) de l'entreprise après cette transaction reste solide, s'établissant à plus de 1 500 000 € à fin mars.

« Je suis ravi que nous ayons pu parvenir à cet accord », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « C'est une bonne chose de constater que nous pouvons encore mieux clôturer les dossiers du passé. Le temps des restructurations intensives est révolu, nous travaillons désormais vers un avenir prometteur. »

[Fin du communiqué de presse]

A propos de Tonner Drones : *Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com

En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.